

**Comité Local d'arbitrage
de Saint-Hyacinthe**



Cahier des règlements

SAISON 2021

Ligue locale (Championnat Saint-Hyacinthe)

Révisé mai 2021

Championnat Saint-Hyacinthe (volet local)

La réglementation complète est disponible sur le site web de la ligue au www.assh.ca, dans l'onglet arbitrage et règlements.

À l'exception des modifications stipulées dans le cahier des règlements du C.L.A.S.H., les règles du jeu sont celles dictées par Soccer du Québec et par Les Lois du Jeu publiées par l'IFAB dans son édition la plus récente.

SOCCER À 7

1. Terrain de jeu

- 1.1. Le banc des joueurs doit se situer du côté opposé aux spectateurs à moins d'un règlement municipal ou d'un jugement légal stipulant le contraire.
- 1.2. Le terrain de jeu doit être de grandeur réglementaire pour le soccer à 7.
- 1.3. Des buts de soccer à 7 doivent être installés sur le terrain à moins d'avis contraire indiqués par le commissaire de ligue.

2. Ballon

- 2.1. Le ballon de match sera fourni par l'équipe receveuse et devra répondre aux dimensions suivantes :
 - 2.1.1.1. Catégorie U9-10 Grandeur 4
 - 2.1.1.2. Sénior Grandeur 5

3. Joueurs

- 3.1. Le nombre maximal de joueur présent sur le terrain de jeu pour une même équipe est de **7 joueurs (6 joueurs et un gardien de but)** ;
- 3.2. Le nombre de joueur minimum est de **cinq (5) sur le terrain de jeu** (4 joueurs et 1 gardien de but) ;
- 3.3. Les remplacements sont permis sans limites, pendant toute la partie sur les situations suivantes :
 - 3.3.1. Lors d'un coup de pied de but ;
 - 3.3.2. Après un but marqué ;
 - 3.3.3. Lors d'un joueur blessé ;
 - 3.3.4. Au début de la 2^e demie ;
 - 3.3.5. Lors d'une rentrée de touche. Sur une rentrée de touche, seule l'équipe ayant possession du ballon peut demander un remplacement. Dans ce cas, l'équipe adverse pourra se prévaloir du remplacement.

4. Équipement des joueurs

- 4.1. L'équipe visiteuse doit adapter sa tenue (**dossard ou deuxième chandail**) en cas de couleur similaire avec l'équipe adverse.

- 4.2. Le gardien de but doit porter un chandail de couleur distincte des autres équipes et du gardien de but adverse. En cas de couleur similaire, **un dossard doit être porté**. Si les deux gardiens de but ont la même couleur et aucun dossard n'est disponible pour les gardiens de but, ils peuvent porter la même couleur.

5. Arbitre

- 5.1. Un seul arbitre est assigné pour ces matchs.
5.2. L'arbitre doit arriver **15 minutes** avant le match pour vérifier les joueurs, le ballon de match et le terrain.

6. Autres arbitres

- 6.1. Aucun autre arbitre n'est assigné pour ces matchs

7. Durée d'un match

- 7.1. La durée des parties suivra les indications suivantes :
- | | | |
|------------|--------|----------------|
| 7.1.1.1.1. | U9-10 | 2 X 25 minutes |
| 7.1.1.1.2. | Sénior | 2 X 35 minutes |
- 7.2. Le match doit débiter à l'heure inscrite sur la feuille de match et sur le compte PTS-REF de l'arbitre. **Si le match doit commencer en retard parce que les joueurs ne sont pas prêts pour débiter le match à l'heure prévue et vous devez arbitrer un autre match le même soir, vous avez la permission pour réduire le temps de la première demie du match.**
- 7.3. Si pour des raisons de chaleurs, des pauses d'hydratations doivent être ajoutées, les arbitres seront avisés au préalable par courriel et sur le groupe Facebook (arbitres du C.L.A.S.H.) par le directeur à l'arbitrage. Autrement, il n'y a aucun temps d'arrêt accordé.
- 7.4. **Le match est considéré valide dès qu'il est débuté.**
- 7.5. Après un écart de **huit (8) buts**, la partie est arrêtée définitivement. Cependant, si les équipes désirent continuer la partie sous forme amicale et que le contexte le permet, l'arbitre devra officier le temps de jeu restant. En revanche, les buts comptés par la suite ne seront pas comptabilisés.

8. Coup d'envoi et reprise du jeu

- 8.1. Suivre les indications des Loi du Jeu de l'IFAB.

9. Ballon en jeu et hors du jeu

- 9.1. Suivre les indications des Lois du Jeu de l'IFAB.

10. Issue d'un match

- 10.1. Suivre les indications des Lois du Jeu de l'IFAB.

11. Hors-jeu

- 11.1. Il n'y a pas de hors-jeu en soccer à 7.

12. Fautes et incorrections

12.1. Suivre les indications des Lois du Jeu de l'IFAB.

13. Coups francs

13.1. Tous les coups francs sont **DIRECT**.

14. Penalty

14.1. Le point de penalty se trouve à **7 mètres** du but.

15. Rentrée de touche

15.1. En U9-10 seulement, les rentrées de touche se feront au pied plutôt qu'avec les mains. Il est permis pour le joueur de partir avec le ballon sans faire de passe, mais il ne peut pas marquer.

15.2. **Pour la catégorie Sénior**, lorsqu'une rentrée de touche n'est pas effectuée correctement, la rentrée de touche est accordée à l'équipe adverse.

16. Coup de pied de but

16.1. **Dans la catégorie U9-10**, lors des coups de pied de but, l'équipe qui n'est pas en possession du ballon, **excepté un (1) joueur**, devra se retirer jusqu'à la ligne médiane et pourra avancer dans la moitié adverse lorsque le ballon sera botté et aura clairement bougé.

16.1.1. Le joueur qui est dans la moitié de terrain adverse doit se trouver à l'extérieur de la surface de réparation.

17. Corner

17.1. Suivre les indications des Lois du Jeu de l'IFAB.

18. Dégagement du gardien de but

18.1. Dans la catégorie U9-10, **les gardiens en possession du ballon avec les mains dans leur surface de réparation ne pourront pas dégager le ballon directement en volée**. La remise pourra se faire qu'avec les mains, avec une passe au pied ou avec un dégagement au sol, après avoir déposé le ballon.

18.1.1. Si le gardien dégage le ballon à la volée, l'arbitre sifflera l'arrêt du jeu et remettra le ballon au gardien de but en balle à terre dans sa surface de réparation, pour une reprise.

SOCCER À 9

1. Terrain de jeu

- 1.1. Le banc des joueurs doit se situer du côté opposé aux spectateurs à moins d'un règlement municipal ou d'un jugement légal stipulant le contraire.
- 1.2. Le terrain de jeu doit être de grandeur réglementaire pour le soccer à 9.
- 1.3. Des buts de soccer à 11 doivent être installés sur le terrain à moins d'avis contraire indiqués par le commissaire de ligue.

2. Ballon

- 2.1. Le ballon de match sera fourni par l'équipe receveuse et devra répondre aux dimensions suivantes :
 - 2.1.1. Catégorie U11-12 Grandeur 4
 - 2.1.2. Catégorie U13-14-15 Grandeur 5

3. Joueurs

- 3.1. Le nombre maximal de joueur présent sur le terrain de jeu pour une même équipe est de **9 joueurs (8 joueurs et un gardien de but)** ;
- 3.2. Le nombre de joueur minimum est de **six (6) sur le terrain de jeu** (5 joueurs et 1 gardien de but) ;
- 3.3. Les remplacements sont permis sans limites, pendant toute la partie sur les situations suivantes :
 - 3.3.1. Lors d'un coup de pied de but ;
 - 3.3.2. Après un but marqué ;
 - 3.3.3. Lors d'un joueur blessé ;
 - 3.3.4. Au début de la 2^e demie ;
 - 3.3.5. Lors d'une rentrée de touche. Sur une rentrée de touche, seule l'équipe ayant possession du ballon peut demander un remplacement. Dans ce cas, l'équipe adverse pourra se prévaloir du remplacement.

4. Équipement des joueurs

- 4.1. L'équipe visiteuse doit adapter sa tenue (**dossard ou deuxième chandail**) en cas de couleur similaire avec l'équipe adverse.
- 4.2. Le gardien de but doit porter un chandail de couleur distincte des autres équipes et du gardien de but adverse. En cas de couleur similaire, **un dossard doit être porté**. Si les deux gardiens de but ont la même couleur et aucun dossard n'est disponible pour les gardiens de but, ils peuvent porter la même couleur.

5. Arbitre

- 5.1. L'arbitre doit arriver **15 minutes** avant le match pour vérifier les joueurs, le ballon de match et le terrain et donner les consignes d'avant match aux arbitres assistants.
- 5.2. En l'absence de l'arbitre, vous devez communiquer avec le directeur à l'arbitrage.

6. Autres arbitres

- 6.1. Deux (2) arbitres assistants sont assignés sur ces matchs.
- 6.2. Les arbitres assistants doivent arriver **15 minutes** avant le match pour vérifier les joueurs, le ballon de match, le terrain et recevoir les consignes d'avant match de l'arbitre.
- 6.3. En l'absence d'un arbitre assistant, vous devez communiquer avec le directeur à l'arbitrage.
 - 6.3.1. Si l'arbitre est absent, l'arbitre assistant 1 prendra le match comme arbitre et l'arbitre assistant 2 deviendra arbitre assistant 1.

7. Durée d'un match

- 7.1. La durée des parties suivra les indications suivantes :

7.1.1.	U11-12	2 X 30 minutes
7.1.2.	U13-14-15	2 X 30 minutes
- 7.2. Le match doit débuter à l'heure inscrite sur la feuille de match et sur le compte PTS-REF de l'arbitre. **Si le match doit commencer en retard parce que les joueurs ne sont pas prêts pour débuter le match à l'heure prévue et vous devez arbitrer un autre match le même soir, vous avez la permission pour réduire le temps de la première demie du match.**
- 7.3. Si pour des raisons de chaleurs, des pauses d'hydratations doivent être ajoutées, les arbitres seront avisés au préalable par courriel et sur le groupe Facebook (arbitres du C.L.A.S.H.) par le directeur à l'arbitrage. Autrement, il n'y a aucun temps d'arrêt accordé.
- 7.4. **Le match est considéré valide dès qu'il est débuté.**
- 7.5. Après un écart de **huit (8)** buts, la partie est arrêtée définitivement. Cependant, si les équipes désirent continuer la partie sous forme amicale et que le contexte le permet, l'arbitre devra officier le temps de jeu restant. En revanche, les buts comptés par la suite ne seront pas comptabilisés.

8. Coup d'envoi et reprise du Jeu

- 8.1. Suivre les indications des Loi du Jeu de l'IFAB.

9. Ballon en jeu et hors du jeu

- 9.1. Suivre les indications des Lois du Jeu de l'IFAB.

10. Issue d'un match

- 10.1. Suivre les indications des Lois du Jeu de l'IFAB.

11. Hors-jeu

- 11.1. Le hors-jeu s'applique en soccer à 9.

12. Fautes et incorrections

12.1. Suivre les indications des Lois du Jeu de l'IFAB.

13. Coups francs

13.1. Les coups francs peuvent être direct ou indirect selon les Lois du Jeu de l'IFAB.

14. Penalty

14.1. Le point de penalty se trouve à **9 mètres** du but.

15. Rentrée de touche

15.1. Lorsqu'une rentrée de touche n'est pas effectuée correctement, la rentrée de touche est accordée à l'équipe adverse.

16. Coup de pied de but

16.1. **Dans la catégorie U11-12, lors des coups de pied de but, l'équipe qui n'est pas en possession du ballon, excepté deux (2) joueurs, devra se retirer jusqu'à la ligne médiane et pourra avancer dans la moitié adverse lorsque le ballon sera botté et aura clairement bougé.**

16.1.1. Les joueurs qui sont dans la moitié de terrain adverse doivent se trouver à l'extérieur de la surface de réparation.

17. Corner

17.1. Suivre les indications des Lois du Jeu de l'IFAB.

18. Dégagement du gardien de but

18.1. **Dans la catégorie U11-12, les gardiens en possession du ballon avec les mains dans leur surface de réparation ne pourront pas dégager le ballon directement en volée. La remise pourra se faire qu'avec les mains, avec une passe au pied ou avec un dégagement au sol, après avoir déposé le ballon.**

18.1.1. Si le gardien dégage le ballon à la volée, l'arbitre sifflera l'arrêt du jeu et remettra le ballon au gardien de but en balle à terre dans sa surface de réparation, pour une reprise.